



Consulat Général de la République Dominicaine
à Paris, France

INFO-FR

FORMALITÉS DE MARIAGE

ATTENTION : Ce consulat ne délivre pas ces documents aux ressortissants étrangers. L'intéressé doit demander ces documents aux autorités compétentes de son pays de nationalité.

MARIAGE CIVIL :

- Passeport original
- Photocopie de la page des données personnelles du passeport
- Photocopie du recto-verso de la carte d'identité nationale (CNI)
- Acte de naissance original, apostillé *
- Certificat d'état civil, apostillé *
- Deux (2) témoins ou plus, munis de passeports en cours de validité, qui ne sont pas membres de votre famille

Divorcé(e)s : Acte de divorce, apostillé *

MARIAGE RELIGIEUX CATHOLIQUE :

- Passeport original
- Photocopie de la page des données personnelles du passeport
- Photocopie du recto-verso de la carte d'identité nationale (CNI)
- Acte de naissance original, apostillé *
- Certificat d'état civil, apostillé *
- Deux (2) témoins ou plus, munis d'un passeport valide, qui ne sont pas membres de la famille
- Autorisation de l'archevêque dans le pays de résidence du couple
- Certificat prénuptial
- Certificat de baptême
- Certificat de confirmation

Couples déjà mariés dans leur pays d'origine : certificat de mariage civil, apostillé*

Pour que votre mariage soit reconnu en France, vous devez vous renseigner et le faire transcrire et demander la **publication des bans** auprès le service d'état civil de l'**Ambassade de France en République Dominicaine** (<https://do.ambafrance.org>)

Remarques :

Les documents marqués d'un astérisque (*) doivent être traduits en espagnol. Le Consulat Général de la République Dominicaine offre le service de traduction pour un prix supplémentaire.

Les documents doivent être apostillés par l'institution correspondante selon le pays d'émission du document. En France, veuillez consulter <https://www.service-public.fr>





Consulat Général de la République Dominicaine
à Paris, France

INFO-FR

Prix :

	Délai	Prix en €
Traduction (prix par page)	7 jours ouvrables	€50
Traduction Apostille (prix par unité)		€15
Envoi par courrier postal (LRAR)		€15

Coordonnées bancaires :

Banque	Société Générale
BIC	SOGEFRPP
IBAN	FR76 3000 3016 7800 0500 8280 913

Moyens de Paiement :

Dossier envoyé par courriel postal :

- Virement bancaire

Dossier déposé en présentiel (RDV obligatoire : consuladodominicanoparis.com):

- Espèces (nous vous remercions de faire l'appoint)
- Virement bancaire

NOTE :

Selon le cas, le Consulat Général de la République Dominicaine se réserve le droit de demander des documents supplémentaires.

Le postulant est obligé de fournir tous les documents énumérés ci-dessus. **Il est impossible de travailler sur des dossiers incomplets ou incorrects.**

Les photos de documents prises avec votre téléphone portable et puis imprimées ne sont pas acceptables. Veuillez faire des photocopies ou scanner vos documents correctement.

Nous n'acceptons pas des dossiers par courrier électronique.



